

# EN 2 ROUES UN CAILLOU PEUT TE CONDUIRE DANS LES CHOUX !



PLUS DE LUMINOSITÉ 

Gilet



Catadioptres

Phare



Lumière

Bandes



reflectisante



## LES PEUTUBATEURS

Vitesse	Vehicule en mauvais état	Fatigue
Météo	Alcool	Mauvais équipement
Chaussure déformée	Skijetant	

## LE DÉBRIDAGE

Le débridage est **ILLEGAL**. Lorsque un scooter est débridé, les freins, les suspensions, le châssis ainsi que tout le véhicule ne peuvent pas supporter une certaine vitesse.

Si tu roules en scooter débridé, tu risques :

- 135€ d'amende - véhicule non conforme
- 68€ - bruit excessif
- 3750€ d'amende - conduite sans assurance
- confiscation du 2 roues.

**ATTENTION**  
L'ASSURANCE ANNULERA LES GARANTIES en cas d'accident tu devras payer tous les soins et dommages causés.

## LES ANGES MORTS

Une personne conduisant en 2 roues doit avoir son équipement précis :

- un casque (pour la sécurité du conducteur)
- une veste (pour se protéger les bras et le buste)
- des gants (pour se protéger les mains)
- un pantalon (se protéger les jambes)
- des chaussures (se protéger les pieds, chevilles)

## LES EQUIPEMENTS